

# Bulletin d'informations communautaires



Novembre 2023



**Brionnais**  
Sud Bourgogne

## SOMMAIRE

2-3 : **Edito - Un service en faveur des seniors**

4-5 : **Action sociale**

6-7 : **Zones d'activités - L'étude OPAH**

8-9 : **PLUi**

10-11 : **Projet de territoire - L'Inter'Cow**

12-13 : **Services techniques et bâtiments - Mobilité**

14-15 : **Equipements sportifs - Tourisme**

16-17 : **Envie d'une sortie au B.A.L. ?**

18-19 : **Actualités culture**

20-21 : **Actualités déchets**

22-23 : **Bravo les trieurs - La GEMAPI**

24 : **Nouvelles têtes dans les services**



**Brionnais**  
Sud Bourgogne

## Les élus à votre écoute

La Présidente et les Vice-Présidents se tiennent à votre disposition sur rendez-vous : cc@bsb71.fr

Editeur : Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, 4 rue Elie Maurette - 71170 Chauffailles

Directrice de la publication et rédactrice en chef : Stéphanie Dumoulin -

N°ISSN 2740 - 6431

Conception graphique : STUDIOBIS 17 avenue Charles Rousset - 71170 Chauffailles

Impression : Imprimerie Clayettoise 28 rue Lamartine - 71800 La Clayette



## EDITO

# Mot de la Présidente

Mesdames, Messieurs,  
Chers habitants de Brionnais Sud Bourgogne,

Cette année 2023 aura été marquée par l'obligation légale pour la Communauté de communes d'harmoniser sur son territoire le financement du service de gestion des déchets. Désormais, nos 29 communes sont soumises à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Cette redevance sert à financer le budget "déchets" dans sa totalité (enlèvement et traitement des ordures ménagères, gestion des déchetteries et des déchets recyclables, coût du personnel...), qui doit impérativement être voté en équilibre et financé par des recettes liées à l'exploitation de son activité.

Pour rappel, les tarifs de la REOM 2023 ont été votés, après travail en commission, à l'unanimité des 46 délégués communautaires (délibération 2022-104 du 15/12/2022).

Ces obligations ont eu pour conséquence dans certains foyers de voir le montant de la somme due augmenter, ou d'autres, comme les professionnels, d'être nouvellement soumis à cette contribution.

Malheureusement, en cette période de forte inflation, cet état de fait a provoqué de nombreuses réactions et réclamations. Les erreurs de facturation ont été rectifiées, et le service environnement a essayé de répondre au mieux aux diverses interrogations.

La gestion des déchets est un domaine complexe, qu'il a fallu pour beaucoup d'entre vous découvrir et appréhender.

Corrélativement, des discussions quant au montant de la redevance ont eu lieu entre les élus et différentes catégories socioprofessionnelles, ou encore, avec des propriétaires de résidences secondaires, qui ont révélé des situations particulières dont il sera tenu compte lors de la fixation des tarifs pour 2024.

Tout sera mis en œuvre pour tendre vers un système plus juste financièrement et plus respectueux de l'environnement, le tri et la gestion responsable de nos déchets figurant parmi les premiers gestes en faveur de l'écologie.

Les élus doivent parfois prendre des décisions impopulaires mais nécessaires, et ceci en responsabilité. Vos questionnements sont naturels, c'est pourquoi nous restons à votre disposition pour vous donner toutes les explications utiles.

D'autre part, Brionnais Sud Bourgogne a le projet de regrouper une partie de ses services administratifs, et d'établir son siège social à l'inter'Cow à BAUDEMONT.

Suite au déménagement du PIMMS vers le centre-ville de La Clayette afin de favoriser un service de proximité, le premier étage du bâtiment s'est libéré, et a permis une réflexion en ce sens. Ce projet réfléchi dans un esprit communautaire, permettra à la collectivité de réduire ses coûts de fonctionnement, de gagner en efficacité et en cohésion en regroupant en un même lieu de travail agents administratifs et élus. Cet emplacement aura également le mérite d'être plus central pour notre territoire.

La médiathèque "Le Quai des mots" ainsi que le Pôle Enfance Jeunesse ne seront pas, bien entendu, concernés par ce déménagement qui pourrait intervenir courant du 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Une réflexion est en cours pour développer dans les locaux actuels un pôle social, tout en conservant la salle de conseil communautaire qui serait mutualisée.

De plus amples informations seront transmises le moment venu.

Une gestion rigoureuse des finances et des charges de fonctionnement de notre collectivité nous permet d'aborder les années à venir plus sereinement, et d'envisager des projets qualitatifs pour notre territoire.

La lecture de ce bulletin communautaire vous permettra, je l'espère, de découvrir toute l'étendue de nos actions dans de nombreux domaines, et nos projets structurants pour le territoire avec la poursuite du développement de nos zones d'activité.

Bien à vous.

# Un service en faveur des séniors

## Des repas complets livrés à domicile

La Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne propose un service de portage de repas à domicile qui assure la livraison de repas en liaison froide pour tous les jours de la semaine. Vous retrouverez notre service sur 18 communes du territoire. Pour les 11 communes restantes, ce service est proposé par l'ADMR de Châteauneuf.

### Ce service est destiné :

- aux personnes âgées de 60 et plus,
- aux personnes en perte d'autonomie,
- aux personnes invalides ou en situation de handicap.

### Comment en bénéficier :

Pour accéder à ce service, il faut résider sur une des communes ci-dessous.

Contactez le **07.85.59.77.45** au moins 72 heures à l'avance pour le premier jour de livraison.

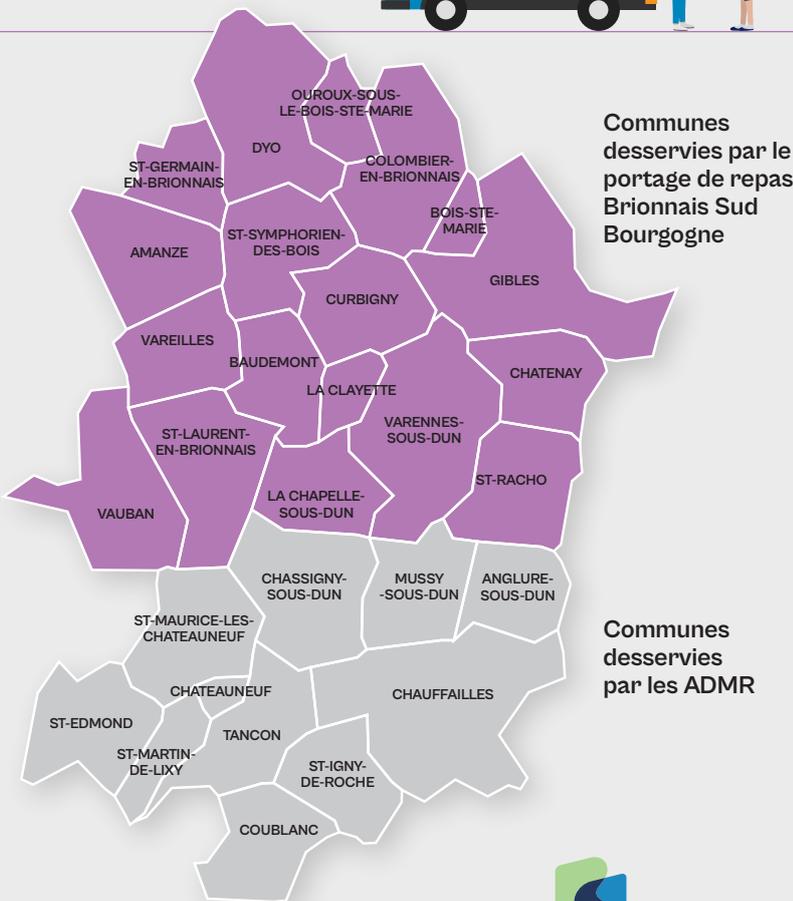
Ce service est sans engagement.

Le coût pour un repas est de 9,95€ TTC.

### Fonctionnement :

Les repas sont livrés par des agents de la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne le lundi (pour 2 jours : lundi et mardi), le mercredi (pour 2 jours : mercredi et jeudi) et le vendredi (pour 3 jours : vendredi, samedi et dimanche), entre 8h et 12h30. Ils sont conditionnés en barquettes individuelles, élaborés et confectionnés par les cuisiniers de "Bourgogne Repas", situé à Cuisery. Ils sont composés d'une entrée, un plat proposant viande ou poisson avec des légumes ou des féculents, un fromage et un dessert. Ils comprennent également un potage pour le soir et une demi-baguettes. Il est possible d'adapter ces repas en fonction de régimes alimentaires médicaux spécifiques.

## Carte des communes desservies par le service de repas à domicile



Service Action Sociale  
6-8, rue Louis Martin - 71170 Chauffailles  
03 85 28 40 75  
portagederepas@bsb71.fr



## Une Communauté de communes au plus proche de ses aînés :

La Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne a à cœur d'accompagner le vieillissement de sa population et de rompre l'isolement des personnes âgées en maintenant un lien social. Les actions solidaires quotidiennes sont indispensables à la réduction de l'isolement et au renforcement de la cohésion sociale. Ainsi, la Communauté de communes envisage de développer des actions en faveur de ce public. En partenariat avec La Mutualité Française et L'IREPS des ateliers sont proposés tout au long de l'année autour de thématiques variées telles que le sommeil, le bien être psychologique, l'équilibre... Un nouveau programme pour 2024 est à l'étude et sera prochainement disponible.

Enfin un nouveau projet est à l'étude pour développer un réseau de bénévoles, avec pour but de créer une dynamique autour d'une thématique et d'inciter au bénévolat.

Alors à vos agendas pour des projets partagés en 2024.

# L'action sociale

**Au plus proche  
des besoins  
des habitants  
du territoire.**



## Les jeunes au cœur de l'action

**Ces dernières années ont permis de poser le socle de la politique jeunesse de la Communauté de communes : les jeunes, acteurs de leurs projets.**

Depuis sa création en 2020, le secteur jeunes n'a cessé de développer son action. Ce début d'année 2023, ce sont 112 jeunes qui sont venus à la rencontre d'Evelyne DUSSEAU-ALBERT, coordinatrice jeunesse, pour participer à un atelier, une sortie, un camp, ou tout simplement pour discuter, échanger ou prendre part à un projet.

12 membres du Conseil Communautaire Jeunes ont ainsi pu mettre en place un bal qui s'est déroulé le samedi 8 juillet 2023 à Coublanc.

8 jeunes ont décidé de monter une association, Escal Ados, pour l'organisation d'un séjour à Disneyland Paris en janvier 2024, avec en tête bien d'autres projets...

12 jeunes orientés par la Mission Locale du Charolais ont pris part au projet "Y'a-t-il un pilote dans l'avion ?", qui a vu le jour en 2021. Pour cette deuxième session organisée par la Communauté de communes et la mission locale, les participants ont eu accès à plusieurs ateliers pour apprendre à se connaître, reprendre confiance en soi et explorer leurs nombreuses potentialités. Merci à tous les intervenants pour leur participation et leur dynamisme.

## Une plus grande offre de moyen de garde des jeunes enfants sur le territoire



### Les petites crèches

Suite aux demandes en constante augmentation, les deux structures ont développé leur capacité d'accueil pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans :

- La Ritournelle (située à Chauffailles, gérée par la Communauté de communes) passe ainsi au 1<sup>er</sup> septembre de 16 à 20 places.
- Un brin d'éveil (située à La Clayette, gérée par l'Association La Ribambelle) passe au 1<sup>er</sup> septembre à 14 places tous les jours (contre 12 auparavant sur certaines journées).

Cette dernière a aussi réintégré les anciens locaux, Impasse du vieux Moulin à La Clayette, réhabilités pour accueillir au mieux les enfants et leurs familles et inaugurés le 22 septembre dernier.



Afin de répondre aux besoins des parents, les structures gérées par la Communauté de communes ou subventionnées par cette dernière s'adaptent et évoluent.





## Des projets pour les assistants maternels

Le nombre d'assistants maternels diminue sur l'ensemble du territoire. Les familles ont de plus en plus mal à trouver une solution de garde individuelle qui réponde à leurs besoins.

Ainsi, les deux Relais Petite Enfance, La Ritournelle (à Chauffailles, géré par la Communauté de communes) et Les P'tits Loups (à La Clayette, géré par l'Association La Ribambelle), en plus de leurs missions quotidiennes, travaillent à la valorisation de ce métier pour susciter des vocations.

A cet effet, elles ont créé, avec les assistants maternels agréés, un film montrant le quotidien, les avantages et les inconvénients de ce métier, diffusé au cinéma de La Clayette le 14 juin dernier. Il a été utilisé pour d'autres projets en partenariat avec Pôle Emploi, la MFR, la Mission Locale...



## Et aux centres de loisirs ?

3 centres de loisirs sont présents pour accueillir tout au long de l'année (les mercredis et durant les vacances scolaires) vos enfants :

- La Ch'tite Marmite, à Saint Maurice-Lès-Châteauneuf, géré par l'association La Marmite (subventionné par la Communauté de communes)
- L' AISL, à Colombier en Brionnais, géré par l'Association AISL (subventionné par la Communauté de communes)
- Le Pôle Enfance Jeunesse, à Chauffailles, géré par la Communauté de communes.

## La vie dans les centres de loisirs

Tout au long de l'année, les centres de loisirs ont travaillé à proposer des activités diverses et variées aux enfants de 3 à 12 ans, avec des ateliers dans les centres de loisirs mais aussi à l'extérieur (patinoire, ski, séjours, découverte de musées, journée inter-centres...) D'autres intervenants ont élargi cette offre, avec la venue cet été de la ludothèque communautaire dans chaque centre. Martin, animateur de la ludothèque, a proposé aux enfants des constructions géantes en KAPLA et un temps de jeux en bois à partager avec les parents.



## Des séjours à moindre coût grâce aux "Colos apprenantes"

Cette année, la Communauté de communes en partenariat avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et les trois centres de loisirs (PEJ, La ch'tite Marmite et l' AISL) a permis, via le dispositif "Colo apprenante", à 52 enfants de 8 à 17 ans de partir en camp durant une semaine à moindre coût (de 0€ à 25€). Ils ont ainsi été plongés dans l'univers des mousquetaires, de l'art via la création d'un spectacle ou la découverte du Pixel Art, découvrir des talents de sportifs à Cublize ou s'entraîner au codage à Syntaxe Error à Gueugnon.



## Les professionnels de l'animation

Les trois centres de loisirs rencontrent des difficultés pour recruter des animateurs avec le BAFA. Ils ont participé au Salon de l'emploi à Paray le Monial en février, porté par le Pays Charolais Brionnais, pour promouvoir leurs services et prendre des contacts.

Aussi, dans un souci d'améliorer leur accueil, le PEJ et la Ch'tite Marmite ont participé, en juin 2023, à une formation pour l'accueil d'enfant porteur de handicap, dispensée par le Pôle Enfance Handicap. Cette journée a été l'occasion d'échanger autour de ce thème pour trouver des solutions concrètes et accueillir au mieux ces enfants.

## Du temps pour moi, du temps pour nous.

Dans le cadre de l'appel à projet Parents 71, les différents services enfance de la Communauté de communes (PEJ, secteur jeunes, petite crèche, ludothèque et RPE) et les services des associations La Ribambelle et La Marmite, ont développé une programmation d'ateliers sur 2023 pour accompagner les parents dans leurs rôles et proposer aux familles des

ateliers pour passer du temps ensemble. Au programme : du yoga en famille, des ateliers patouilles, du batchcooking, des massages, des conférences, une matinée festive, un apéro parents d'ados et une matinée bulle de douceur. Vous retrouverez toutes ces propositions dans le programme "du temps pour moi, du temps pour nous".

# Les zones d'activités



Travaux réalisés  
par l'entreprise  
Thivent sur le Parc  
d'activités de la gare  
à Baudemont

## Parc d'activités de la gare à Baudemont

Le parc d'activités de la Gare, ancienne friche Potain, a pour vocation de permettre aux entreprises de s'installer ou de se développer sur notre territoire, avec l'aménagement d'une quinzaine de lots. L'Inter'Cow, tiers-lieu économique et espace de coworking, implanté au centre du futur parc d'activités, accueille des entreprises, des porteurs de projets, des indépendants et des acteurs économiques du territoire.

En plus de l'accueil d'activités, les élus ont défini le périmètre comme une vitrine en matière de développement durable, en aménageant le parc d'activités sur la base d'une trame végétale cohérente et structurée :

- Aménagement qualitatif en préservant la zone humide et des continuités végétales entre les différents lots
- Création de liaisons douces desservant les différents secteurs
- Implantation d'un espace paysager accessible au public et commun aux entreprises

Les travaux d'aménagement vont s'effectuer en 2 phases et les premiers coups de pelle ont été donnés le 8 septembre dernier pour viabiliser 2 à 4 lots sur 7800 m<sup>2</sup>, dans la continuité de la voirie existante sur la partie sud du parc d'activités.

Dans le cadre de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), une concertation sera organisée, et comprendra :

- Une réunion publique pour présenter le projet
- Un article dans le journal
- Un dossier à disposition du public à la mairie de Baudemont et à l'Inter'cow, pendant toute la durée d'élaboration du projet, également accessible sur le site internet de la Communauté de communes. Ce dossier comprendra la délibération de la Communauté de communes, un plan de situation, un plan prévisionnel du périmètre, une notice explicative des objectifs et enjeux et un registre permettant de recueillir les observations du public.

À l'issue de la concertation préalable, un bilan sera arrêté par délibération du Conseil Communautaire.

Les 1<sup>er</sup> terrains sont proposés à la vente, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes pour plus d'information.



Flashez pour  
découvrir une  
vidéo aérienne  
de la Zone

## Zone d'activités des Bruyères

De nouvelles entreprises et commerces se sont implantés ou agrandis sur la zone, tels que MSB (Coublanc Stores), Plassard, JMV Cycles, Kylo'Loc...

Si vous avez un projet d'aménagement ou d'implantation, vous pouvez contacter la SEMA, en charge de la commercialisation des parcelles sur cette zone au 03 85 2115 50, plus de 36 000 m<sup>2</sup> sont disponibles.

Si vous avez un projet lié à un outil de production, des **aides à l'immobilier d'entreprises de la Communauté de communes** peuvent vous être attribuées. Ces aides ouvrent éventuellement droit à des subventions européennes.

Les entreprises Kura, Audinnov à Varennes-sous-Dun et Coublanc Stores à Chauffailles ont pu en bénéficier dernièrement. N'hésitez pas à nous contacter en amont de votre projet.

Contact au 06 31 08 99 59



Flashez pour découvrir une vidéo aérienne de la Zone

## L'étude pré-opérationnelle d'OPAH

**Une étude pré-opérationnelle est une analyse de l'habitat privé. Elle permet de quantifier les besoins en termes de rénovation et d'amélioration de l'habitat sur le territoire afin de déterminer la pertinence ou non de la mise en place d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Cette étude a été confiée au cabinet URBANIS.**

### Qu'est-ce qu'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ?

Une étude pré-opérationnelle permet d'apprécier la pertinence de la mise en place ou non d'une opération pour l'amélioration de l'habitat, notamment :

- Permettre la détection et le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés,

- Accompagner l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou à mobilité réduite pour permettre le maintien à domicile

Le périmètre de l'étude pré-opérationnelle comprend les 29 communes du Brionnais Sud Bourgogne. Vous avez été sollicités pour répondre à des questionnaires et avez été nombreux à participer.

Cette étude est la phase indispensable à la mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui est un dispositif limité dans le temps permettant à la population de bénéficier de subventions exceptionnelles pour réaliser des travaux dans le logement qu'il s'agisse de propriétaires occupants, de propriétaires bailleurs ou de propriétaires d'un logement vacant. Ce dispositif devrait démarrer en 2024.



**Urbanis**  
Agir pour un habitat digne et durable

**Si vous avez déjà des projets de rénovation énergétique, de construction, rénovation ou d'extension, vous pouvez également contacter le CAUE.**

Les Espaces Conseil France Rénov' proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation. Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés, techniques et financiers.

Des architectes et paysagistes-conseils sont également disponibles pour vous accompagner dans votre projet. Des permanences se tiennent à Paray-le-Monial les 4<sup>es</sup> lundis du mois.

Pour plus d'informations et avoir les contacts consultez le site internet : <https://www.caue71.fr/je-suis-un-particulier/conseiller-permanences-caue>.



# Le PLUi un aboutissement qui approche

## Le PLUi : une démarche collective et des équilibres à trouver

Les différentes étapes de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ont déjà été présentées à plusieurs reprises :

- La phase de diagnostic
- La phase de projet de territoire traduite au niveau du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- La phase de traduction du projet global dans un zonage et un règlement qui s'imposeront aux autorisations du droit des sols (encore appelé projet réglementaire).

Tous ces éléments doivent être débattus et validés au niveau de l'intercommunalité en lien avec les communes et des partenaire extérieurs, dont l'État et le SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Pays Charolais-Brionnais.

### Le projet réglementaire : état d'avancement

Cette dernière phase de construction du projet arrive à son terme. Il va en découler les documents suivants :

- Un document graphique ou zonage qui définit à la parcelle les différentes zones : agricoles, naturelles, ou de développement résidentiel ou économique.
- Un règlement écrit qui définit pour chaque zone ce qu'il est possible de construire et comment on construit (volumétrie, aspect, implantation, réseaux...)
- Des orientations d'aménagement et de programmation qui, sur certains secteurs ou certaines thématiques viennent compléter le règlement pour organiser les sites à bâtir et renforcer la qualité des espaces qui seront construits.

**Ces éléments vont s'imposer à tout constructeur ou aménageur pour toutes les autorisations du droit des sols.**

### Quels sont les grands principes du zonage ?

**Les zones agricoles (en jaune sur la carte) :** elles sont majoritaires sur le territoire communautaire et reflètent ainsi la présence très importante de cette économie. Ces zones sont dédiées à l'activité agricole. Les agriculteurs professionnels peuvent construire les bâtiments techniques nécessaires à l'exploitation, en respectant des règles d'implantation proches du siège d'exploitation. Certaines parties de la zone agricole sont rendues totalement inconstructibles pour préserver le potentiel économique agricole vis-à-vis de toute construction, et en particulier les prés d'embouche qui seront ainsi protégés.

**Les zones naturelles et forestières (en vert sur la carte) :** elles correspondent aux espaces à dominante naturelle : boisements, corridors des cours d'eau. Dans cette zone aucune nouvelle construction n'est possible en dehors des extensions limitées en taille des habitations existantes.

De plus concernant les milieux naturels, des protections spécifiques sont mises en place sur les zones humides, les corridors d'intérêt écologique pour les préserver.

**Les zones U (urbaines) et les zones AU (à urbaniser, en rouge sur la carte) :** elles correspondent aux espaces urbanisés de taille significative et aux espaces de développement. Plusieurs types de zones U et AU sont mises en place entre les centres-villes anciens, les espaces résidentiels pavillonnaires, les zones économiques commerciales et non commerciales, les secteurs dédiés aux équipements... Les occupations autorisées diffèrent selon les zones...

### Que prévoit le règlement ?

Le règlement vise à encadrer la qualité des espaces bâtis, ainsi dans les centres historiques, les volumétries sont plus hautes, les implantations obligatoirement proches des voies et sur les limites séparatives. Dans les espaces résidentiels à dominante pavillonnaire, les constructions sont limitées à R+1. Dans les zones d'activités et d'équipements, les règles sont assouplies pour permettre aux activités et équipements d'évoluer plus facilement sur leur site.

Le PLUi sera ensuite soumis à enquête publique puis validé. Il s'imposera alors à toutes les autorisations d'urbanisme.

Le règlement vise aussi à maintenir une perméabilité des sols, des espaces végétalisés dans les secteurs de développement, et impose notamment des coefficients de pleine terre végétalisée, des plantations, l'infiltration des eaux pluviales sur la parcelle...

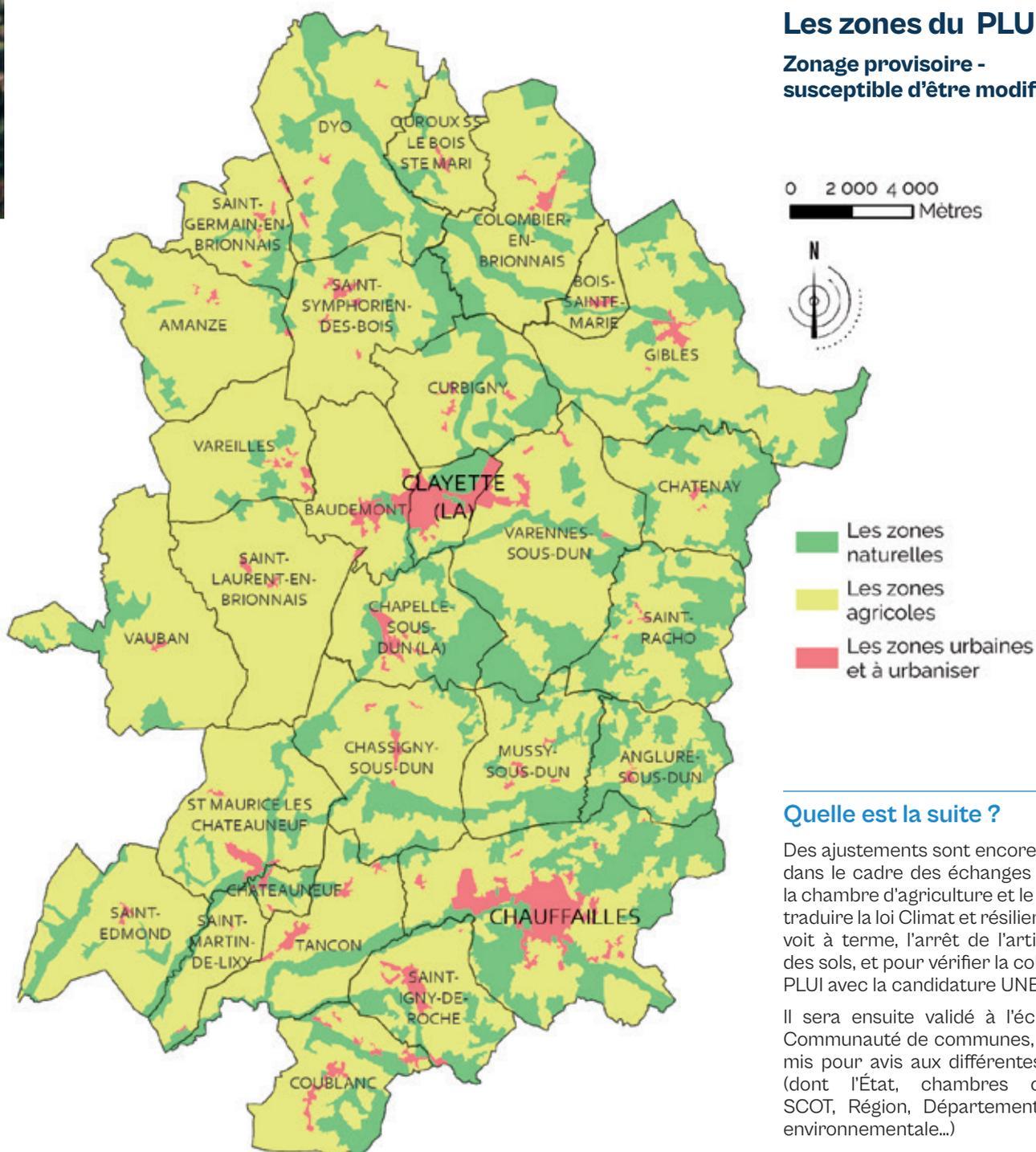


## Que sont les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ?

Ces OAP sont obligatoires sur les secteurs de développement, elles s'imposent dans un principe de comptabilité aux autorisations du droit des sols. Le PLUI en met en place deux types :

- Des OAP dites sectorielles : elles concernent un secteur de développement et définissent dans un schéma et des principes, le programme des constructions à réaliser, les voiries à aménager, les traitements paysagers, les implantations bâties dans une vision globale du site.
- Des OAP dites thématiques : elles s'appliquent à l'ensemble du territoire et concernent la préservation du patrimoine bâti (belles demeures et leurs parcs, maisons brionnaises, petit patrimoine de type murs, croix, lavoirs, moulins, mais aussi le patrimoine industriel et ferroviaire etc.). Pour chaque type de patrimoine des prescriptions sont mises en place dans le cadre de la réhabilitation éventuelle des constructions ou pour le maintien des arbres concernés. Une OAP sur les principes paysagers à mettre en œuvre est aussi définie avec des prescriptions sur la végétalisation des limites des constructions, le traitement des espaces extérieurs etc.

Les objectifs poursuivis visent l'amélioration de la qualité des constructions, des réhabilitations et des aménagements des espaces. En effet le territoire du Brionnais Sud Bourgogne est encore très qualitatif en dehors de quelques opérations qui sont venues banaliser le paysager par des architectures, des clôtures ou des couleurs inadaptées.



## Quelle est la suite ?

Des ajustements sont encore prévisibles dans le cadre des échanges avec l'État, la chambre d'agriculture et le SCOT pour traduire la loi Climat et résilience qui prévoit à terme, l'arrêt de l'artificialisation des sols, et pour vérifier la cohérence du PLUI avec la candidature UNESCO.

Il sera ensuite validé à l'échelle de la Communauté de communes, puis transmis pour avis aux différentes instances (dont l'État, chambres consulaires, SCOT, Région, Département, l'autorité environnementale...)

# Projet de territoire



**Un projet de territoire pour Brionnais Sud Bourgogne décliné sur les 2 villes-centres via le programme petites villes de demain**

10  
ENJEUX

**ont été hiérarchisés comme prioritaires**

3 **sur les mobilités et déplacements**

- Maintenir la ligne ferroviaire, améliorer sa régularité et augmenter son cadencement
- Développer les pistes cyclables et de façon générale des liaisons douces
- Questionner les possibilités de développement des transports de proximité pour relier les communes entre elles

3 **sur la transition écologique**

- Un paysage important à maintenir en lien avec les effets du changement climatique
- Préserver la qualité de vie du territoire
- Poursuivre, encourager et valoriser la production locale et le développement de circuits courts

2 **sur les services**

- Développer les services de santé et accueillir de nouveaux professionnels de santé
- Préserver et développer un réseau de services de proximité sur l'ensemble du territoire intercommunal

2 **sur l'emploi et l'habitat**

- Maintenir et diversifier l'emploi sur le territoire intercommunal
- Encourager les travaux de rénovation du bâti ancien des centres bourgs anciens



Les élus ont engagé un travail collectif pour définir les grandes orientations du mandat et dessiner l'avenir du territoire au regard des enjeux actuels et futurs. Après avoir évalué collectivement les atouts et les axes d'amélioration, ils ont élaboré une feuille de route à travers le projet de territoire.

**Un projet de territoire sur la base de 4 AXES STRATÉGIQUES**

**AXE 1**

**Brionnais Sud Bourgogne, un territoire accessible et attractif**

**AXE 2**

**Brionnais Sud Bourgogne, un territoire engagé dans la promotion du tourisme durable et un développement équilibré de l'économie locale**

**AXE 3**

**Brionnais Sud Bourgogne, une communauté solidaire, au service de ses habitants et de son territoire**

**AXE 4**

**Brionnais Sud Bourgogne, un territoire vert et authentique**

Des orientations stratégiques traduites de façon opérationnelle par des fiches-actions et la signature en fin d'année d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire pour accompagner La Clayette et Chauffailles dans leurs projets.

# L'inter'COW

## Travailler autrement en Brionnais

**Vous êtes un travailleur indépendant, un salarié en télétravail, une entreprise, un demandeur d'emploi ou encore un étudiant ?**

L'inter'COW, c'est 400m<sup>2</sup> d'espaces chaleureux, calmes et connectés, des bureaux fermés, des salles de réunions et un programme de rencontres pour développer votre réseau professionnel. Venez nous rencontrer, la première journée est offerte !

**Nouveau : L'inter'COW est accessible gratuitement aux étudiants (sous réserve de souscrire à un abonnement de 9€ par an).**

Visite virtuelle, tarifs et programme : <https://brionnaissudbourgogne.fr/lintercow-1>



Flashez pour en savoir plus

### L'inter'COW en chiffres :

- 220 coworkers dont 109 abonnés
- 2 300 personnes accueillies en réunion
- 2 à 4 animations différentes gratuites par semaine (ateliers numériques, afterwork, matinales éco...)

Contact : Cécile Chemarin  
[lintercow@brionnaissudbourgogne.fr](mailto:lintercow@brionnaissudbourgogne.fr)  
 06 43 52 00 71  
 Permanence : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
 Horaires abonnés : lundi à samedi 6h-23h  
 Parc d'activités de la gare 71800 Baudemont



#mes réunions au sommet

## FOCUS Ateliers numériques



Elise Pichard

Chaque semaine à l'inter'COW, Elise Pichard, notre Conseillère Numérique, vous propose des ateliers en groupe ou des rendez-vous individuels pour réussir votre transition numérique. Profitez-en c'est gratuit !

**Ateliers numériques : les lundis et jeudis de 8h30 à 9h30**

Pour un RDV individuel : 07 88 58 14 95  
 ou [numerique@bsb71.fr](mailto:numerique@bsb71.fr)



Séverine Bonin

**Témoignage de Séverine Bonin, commerçante à La Clayette**

« Ces ateliers sont une vraie opportunité pour apprendre à être visible sur internet et à capter une autre clientèle. Et puis, c'est l'occasion de se réunir et d'échanger entre commerçants dans un autre cadre. »



Annick Fert

**Témoignage d'Annick Fert, Guide du Château de Drée**

« J'apprécie la disponibilité de la conseillère numérique. En quelques mois, j'ai beaucoup progressé grâce à des outils qui s'adressent à nos besoins spécifiques. C'est beaucoup mieux que de suivre des tutos dans son coin ! »

## La Semaine de l'entreprise

Du 27 novembre au 3 décembre 2023, la Communauté de communes organise la Semaine de l'entreprise. Au programme : visites commentées, portes ouvertes, matinale spéciale professionnels indépendants à l'inter'COW... Notre objectif : valoriser les entreprises de notre territoire et faire connaître la diversité des métiers dans le Brionnais !

Plus d'informations : <https://brionnaissudbourgogne.fr/economie-0>



Flashez pour participer à la semaine de l'entreprise



## Chèque cadeau

Depuis 2020, le Chèque cadeau Les Vitrines du Sud Brionnais est devenu une nouvelle monnaie locale, valable auprès de 135 commerces du territoire. Cette année encore, les entreprises, associations et collectivités peuvent l'acheter pour l'offrir à leurs salariés et leurs agents. Une belle façon de soutenir notre économie locale à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Plus d'informations :

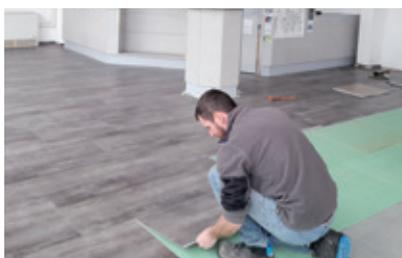
[www.lesvitrinesdusudbrionnais.com](http://www.lesvitrinesdusudbrionnais.com)

# Services techniques et bâtiments

Depuis septembre 2022, les services techniques, en plus de leurs tâches quotidiennes, mènent de front plusieurs chantiers au sein des bâtiments communautaires.

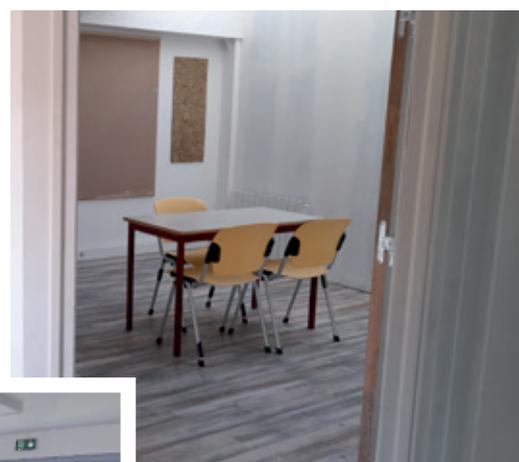
## L'office de tourisme de La Clayette fait peau neuve

Des couleurs tendances et des matériaux plus performants pour un bâtiment moins énergivore



## L'école de musique réintègre ses locaux route de Charolles

Une refonte des espaces pour des salles



## Le Pôle Petite Enfance retrouve vie et réaccueille l'association "La Ribambelle"

Une réfection globale du bâtiment pour un accueil des "petits" dans des locaux plus lumineux et opérationnels répondant au cahier des charges de la PMI

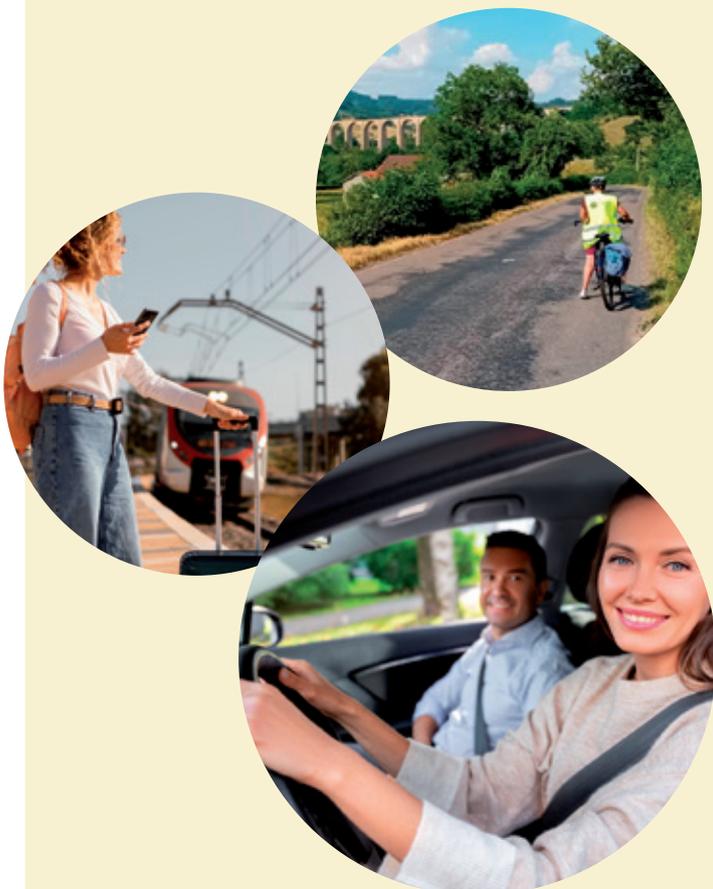


## Transfert du PIMM'S au centre-ville de La Clayette

Les services techniques de la Communauté de communes, en collaboration avec les services de la ville de La Clayette, ont réhabilité les locaux sis 5 place de la mairie pour y transférer le PIMM'S.



# Mobilité



## Depuis 2021, notre Communauté de communes est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité.

Dans un territoire rural étendu comme le nôtre, où les trajets domicile-travail représentent en moyenne 1800 € par an pour un salarié, comment proposer des alternatives à l'auto-solisme ? Comment permettre aux personnes non véhiculées de pouvoir se déplacer (notamment les jeunes travailleurs) ? Un enjeu qui a un impact sur notre économie locale, notre sobriété énergétique et notre pouvoir d'achat.

### Nos priorités:

- **Faciliter l'usage du vélo** : carte d'itinéraires alternatifs, promotion de l'apprentissage du vélo de façon sécurisée auprès des plus jeunes ou encore organisation d'un événement avec les habitants à l'occasion de Mai à Vélo en 2024 !
- **Promouvoir le covoiturage** notamment auprès des entreprises et de leurs salariés.
- **Améliorer notre ligne TER** : Depuis septembre 2022, nous sommes engagés collectivement aux côtés des trois autres Communautés de communes traversées par la ligne TER Paray-le-Monial - Lyon, avec un objectif commun : collaborer avec les Régions Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et avec la SNCF pour améliorer la régularité et la fréquence des trains.

# Infos pratiques

## Horaires et coordonnées des services communautaires

### Communauté de communes

4 rue Elie Maurette  
71170 CHAUFFAILLES

- Lundi à jeudi : 9h-12h et 13h30-17h
- Vendredi : 9h-12h

03 85 26 52 20  
cc@bsb71.fr

### L'inter'COW

Parc d'activités de la Gare  
71800 BAUDEMONT

- Lundi mardi jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h-17h
- Horaires abonnés, du lundi au samedi : 6h-23h

06 43 52 00 71  
lintercow@brionnaissudbourgogne.fr

### Pôle enfance jeunesse

6-8 rue Louis Martin  
71170 CHAUFFAILLES

- Lundi mardi jeudi et vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-17h30
- Mercredi : 8h30-12h

03 85 28 40 71  
pej@bsb71.fr

### Portage de repas à domicile

- Lundi à jeudi : 9h-12h et 13h30-17h
- Vendredi : 9h-12h

07 85 59 77 45  
portagederepas@bsb71.fr

### Ecole de musique

3 route de Charolles  
71800 LA CLAYETTE

Route de Mussy  
71170 CHAUFFAILLES

06 31 35 94 92  
emusique@bsb71.fr

### Déchèterie

980 route des Etangs  
71170 CHAUFFAILLES

- Lundi : 9h-12h
- Mardi à samedi : 9h-12h et 14h-17h30 (18h du 01/04 au 31/10)

Horaires susceptibles d'évoluer en 2024.

3 route de Combabon  
71800 LA CLAYETTE

- Lundi et vendredi : 13h30-17h30
- Mercredi et samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Horaires susceptibles d'évoluer en 2024.

### Réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne

Châtenay (Le Bourg), Chauffailles (4 rue Elie Maurette), Coublanc (Le Bourg), Gibles (Le Bourg), La Clayette (Passage du Vieux Moulin), St-Igny-de-Roche (Le Bourg), St-Maurice-lès-Châteauneuf (Le Bourg), St-Symphorien-des-Bois (en cours d'intégration), Tancon (Le Bourg) et Vauban (le Bourg).

Horaires et contacts sur [www.bibliotheques-en-brionnais.net](http://www.bibliotheques-en-brionnais.net)

Toutes les infos et actualités sur [www.brionnaissudbourgogne.fr](http://www.brionnaissudbourgogne.fr)

# Service équipements sportifs

## Encore une belle saison !

### Piscines été 2023



Malgré une réduction de la période d'ouverture dans le cadre des économies d'énergie, près de 30 000 entrées ont été atteintes au total pour les deux piscines de La Clayette et Chauffailles, ouvertes au public du 5 juin au 27 août (23 août pour le site de Chauffailles, qui a accueilli la finale nationale de natation les 25, 26 et 27 août, et a rassemblé plus de 300 compétiteurs). Les piscines gardent la cote, avec de remarquables fréquentations et des pics dépassant 600 personnes par jour et par site.

900 élèves ont accédé aux bassins des 2 piscines, du 5 juin au 7 juillet, dans le cadre du "savoir-nager" à raison de 2 fois par semaine. La collectivité met à dispo-



sition ses équipements pour répondre au dispositif visant à évoluer en sécurité dans un milieu aquatique, et prend en charge les transports des élèves des écoles rurales (coût 16 185 €).

Qui dit chaleur et sport, dit désaltération et petit creux... Le snack de La Clayette, géré par la collectivité, a connu un vif succès... Ce sont 1200 gaufres, 2000 glaces et smoothies et 1200 casse-croûtes qui ont ravi bambins et adultes.

La piscine de La Clayette a modernisé son espace vestiaires, en remplaçant les paniers par des casiers électroniques en libre accès.

Les travaux ont été réalisés par les services techniques de la collectivité.



## Création d'un City stade

### Chauffailles

La commune de Chauffailles, en réponse à la demande d'associations et d'établissements scolaires, a sollicité la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne pour l'installation d'un city-stade en accès libre, dans le cadre de sa compétence communautaire "construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs".



Cet équipement, avec accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite), a été implanté sur la plateforme d'un ancien terrain de tennis, à proximité des établissements scolaires et du parc du château. Il apporte de nouveaux services aux scolaires et aux jeunes pouvant pratiquer librement différents sports (basket, tennis, volley, badminton, handball et football), depuis juillet 2022.

Le coût de l'opération s'est élevé à 51 663 € HT, financé par le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Etat via la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et l'ANS (Agence Nationale du Sport), à hauteur de 80 % du montant total.

## Installation d'une moquette solaire

### Piscine de Chauffailles

Dans le cadre de la réduction des consommations d'énergie et du développement des énergies renouvelables, la collectivité a installé un chauffage solaire par moquette au sol, sur une partie de la surface en herbe de la piscine de Chauffailles, pour chauffer l'eau des bassins, auparavant chauffée par une chaudière électrique.

L'étude technique, réalisée afin d'en définir les bénéfices de production au vu de l'implantation du site, définit un bilan énergétique estimatif de plus de 246 000 kwh d'énergie gratuite par saison.

Le coût de l'opération s'est élevé à 79 742,15 € HT dont 50% ont été financés par le Conseil Départemental et l'Etat via la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

La collectivité espère un retour sur investissement en moins de 3 saisons.



# Le tourisme estival en Brionnais Sud Bourgogne

**Sur la période estivale, plus de 6500 personnes, dont 10 % de clientèle étrangère, ont été reçues à l'Office de Tourisme, porte d'entrée essentielle pour les touristes découvrant notre territoire, mais aussi une ressource pour les habitants.**

Les visites guidées de monuments, des villages, d'entreprises ou sur le patrimoine industriel ont permis de rassembler sur cette période plus de 180 personnes avec une moyenne de 24,5 personnes par visite.

Les Journées du Patrimoine ont une nouvelle fois été un succès avec par exemple les 1436 visiteurs du Château de La Clayette sur le week-end.



## Zoom sur : la nouvelle version du jeu Clettis

Enfilez votre équipement complet de chevalier et retrouvez le trésor du roi Henry IV à l'aide des indices cachés le long du parcours (5 km à travers la ville). Prêts à relever le défi en famille ? Pour jouer, venez récupérer votre sac "aventure-jeu" en vente à l'office de tourisme et partez pour 2h d'aventure !

Vous avez déjà découvert ce parcours ? Retrouvez également le parcours Chauffailles en Famille ou la chasse aux trésors grandeur nature en version nouvelles technologies avec le Géocaching !

Toutes les informations  
auprès de l'Office de Tourisme.



Afin de mettre en valeur le patrimoine industriel textile du territoire, la Communauté de communes s'associe à l'Office de Tourisme Sud Brionnais et au PÉTR Charolais Brionnais pour lancer un événement autour du tissage sur le territoire.

### Au programme du 25 et 26 novembre :

- Samedi matin **Café mémoire**. Venez raconter vos souvenirs et anecdotes du passé textile de Chauffailles et ses environs.
- Samedi après-midi : visite du **musée du tissage** et animation avec des tricoteuses à la boutique Plassard.
- **"Dimanche en bib"** à la médiathèque de Chauffailles l'après-midi. Venez apprendre à tisser et réaliser votre œuvre avec un petit métier à tisser !
- **Exposition** de l'artiste Vicky McKay qui sera présentée tout le mois de novembre à la médiathèque.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'office de tourisme ou de votre réseau des bibliothèques !

## Temps fort Patrimoine et industrie textile en Brionnais Sud Bourgogne





**Pour l'année 2023 Brionnais Sud Bourgogne a souhaité mettre en œuvre un projet culturel, participatif, rassembleur et intergénérationnel.**

## Le projet B.A.L est né !

Depuis juillet 2023, 3 artistes plasticiens ont imaginé, construit et décoré avec des habitants du territoire des Boîtes A Livres ! Résultat d'un travail collectif distinct d'une commune à l'autre, chaque boîte est donc un exemplaire unique et original.

Dès que ces boîtes à livres seront mises à disposition de la population, chacun pourra y déposer ou emprunter un livre librement.

La Région, le Département et le Ministère de la Culture ont été séduits par le concept et ont apporté leur concours financier pour ce projet original !

### Où sont ces boîtes ?

A Amanzé, Anglure-sous-Dun, Bois-Sainte-Marie, Châteauneuf, Chauffailles, Colombier-en-Brionnais, La Clayette, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Laurent-en-Brionnais et Saint Maurice-Les-Chateauneuf

### Quand les voir et les utiliser ?

Si certaines sont déjà visibles, une inauguration collective est organisée sur la journée du samedi 2 décembre. Ce moment convivial sera l'occasion pour chacun des groupes d'échanger sur le processus de création et d'expliquer l'originalité de leur boîte !

### Qui a participé ?

Des habitants du territoire, Esou Lucius, les écoles de St-Laurent et St-Maurice-lès-Chateauneuf, la Marmite, le Pôle Enfance Jeunesse et la RPA de Chauffailles, l'Ehpad de Bois-Sainte-Marie, le réseau des bibliothèques.

# Envie d'une sortie au B.A.L ?

## Quelques retours de participants :

“ J'ai adoré les différents échanges avec les artistes qui ont pu se faire grâce à l'intérêt et l'investissement à la bonne réalisation de cette boîte à livres. Bravo pour votre travail, dans une bienveillance et une douceur qui font du bien !

Un merci à toutes les personnes qui ont bien voulu s'investir dans ce projet, merci pour la transmission des histoires de village... Le moment avec les enfants, extra ! Ce sont eux qui en parleront dans 20, 30, 40 ans.

J'ai vraiment hâte de voir cette boîte en place... ”

Marilyne, directrice de La Marmite à Châteauneuf

“ C'est accompagné d'Enaëlle et Ju, les deux artistes et d'une dizaine d'habitants d'Amanzé que nous avons construit notre belle boîte à livres.

Ce fut une semaine conviviale et riche d'échanges et de bonne humeur que nous avons passée ensemble. Notre boîte est à l'image de notre beau Brionnais et se fonde dans le bocage du bourg.

Un grand merci aux deux Bob pour la construction, à Pythagore pour le théorème, à Ju et Enaëlle pour l'accompagnement et aux bobettes pour le soutien. Les personnes citées se reconnaîtront.

A vos livres, prêts, lisez ! ”

Françoise, agricultrice à Amanzé

“ Le vendredi 8 septembre, durant 2h, tous les élèves de l'école de St-Laurent en Brionnais (39 élèves du CP au CM2) ont participé à la première étape du projet collectif intergénérationnel de création d'une boîte à livres sur la commune.

Ils ont fait connaissance avec l'artiste plasticienne Rosalie Piras, qui accompagne ce projet.

Chaque élève a été invité à réaliser un répertoire de formes, couleurs, textures dans le parc de l'Église puis dans les jardins de la Maison Lapalus (lieu où devrait s'installer la boîte à livres après sa création).

Les élèves ont adoré chercher de nouvelles textures et en réaliser les empreintes (pierre, bois, écorce, grillage, feuille...).

Enfin, installés dans la salle des fêtes, ils ont dû donner un mot qui résumait leurs observations ceci afin d'imaginer le projet collectif. Ces mots ont tous tourné autour de la NATURE (bois, pierre, herbe, vert...).

Ils ont hâte de poursuivre le projet en octobre lors des activités artistiques de création. ”

Anabelle, directrice de l'école à St Laurent en Brionnais



## Qui sont les artistes et qu'en disent-ils ?



### Ju Vignaud et Enaëlle Forest

“ Sur les cinq communes, nous avons pu rencontrer des publics très variés, et vécu de magnifiques échanges tout au long de ces cinq semaines. Chacune des boîtes s'est faite en co-construction et en dialogue avec les futurs utilisateur·ices, elles ont une identité propre et adaptée aux besoins du lieu et de ses habitant·es. Ce projet de boîte à livres était particulièrement enrichissant par les rencontres avec les habitant·es, avec qui nous avons pu avoir des temps privilégiés, par exemple lors des ateliers. ”



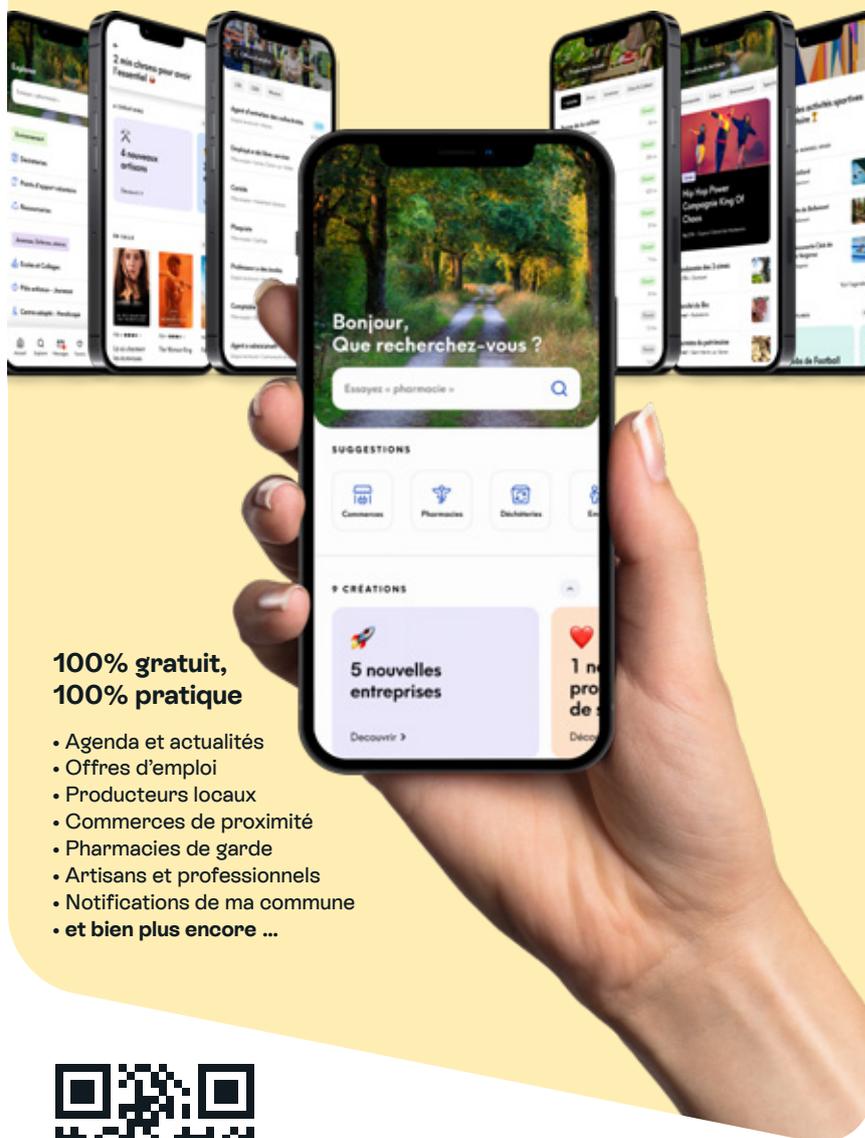
### Rosalie Piras

“ Le projet de Boîte à livres fédère les habitant·es d'un même village autour de la réflexion et de la future construction d'un objet commun. Pour le moment, ce projet a permis à chacun.e de partager ses envies et ses besoins tout en travaillant dans un contexte particulier : leur village. Ce projet, intergénérationnel, permet à tous·tes de trouver un axe de travail qui les intéresse allant de la construction à la peinture par exemple. Je trouve ce projet très enthousiasmant et prometteur sur la singularité de chaque village. ”



Application Brionnais Sud Bourgogne

# Le guide mobile : explorez, découvrez, consommez local 🙌



**100% gratuit,  
100% pratique**

- Agenda et actualités
- Offres d'emploi
- Producteurs locaux
- Commerces de proximité
- Pharmacies de garde
- Artisans et professionnels
- Notifications de ma commune
- **et bien plus encore ...**



bsb.insitu.app



# Saperli'Poètes évidemment !

Retour sur l'évènement du 5 au 14 mai 2023

+ de 1000 spectateurs  
7 spectacles et 2 expos  
Plus de 10 représentations sur 7 communes différentes

Vous en demandez encore ?

Rendez-vous du 4 au 19 mai 2024

Saperli'Poètes pour sa 9<sup>e</sup> édition se met à la danse et va vous faire valser !



## Demandez le programme !

Vous souhaitez être au courant des actualités, animations, conseils lecteurs, expositions, spectacles... Rendez-vous dans l'une de nos bibliothèques et suivez-nous sur Facebook en tapant Culture en Brionnais Sud Bourgogne !

Scannez le QR Code et découvrez l'ensemble des propositions que vous offre l'abonnement à votre réseau des bibliothèques !



## Ecole de musique de la classe à la scène !

Les cours ont repris en septembre à l'école de musique pour près de 130 élèves avec en nouveauté, la création d'un orchestre de début de 1<sup>er</sup> cycle sur le site de La Clayette.

Comme chaque année, deux concerts sont organisés pour que ces jeunes pousses de la musique mettent en pratique leurs apprentissages devant un public familial : Le samedi 16 décembre, 18h à la salle des fêtes de La Clayette et le samedi 8 juin 2024, 18h, à l'Espace Culturel du Brionnais à Chauffailles .

Cette année, en lien avec le spectacle "Splendeur et décadence" programmé le 30 mars 2024 dans le cadre de la saison culturelle de l'Espace Culturel du Brionnais de Chauffailles, des élèves travailleront avec leurs professeurs et les artistes du spectacle pour une représentation exceptionnelle : la création de la première partie ! Musique et Cinéma sont au programme !



## Une ludothèque itinérante qu'est-ce que c'est ?

Une ludothèque est un espace où l'on peut jouer librement, emprunter des jeux ou participer à des animations ludiques.

Entre amis, avec les parents ou même les grands parents, on découvre jeux de société, de cartes, de construction, toutes sortes d'amusements, anciens ou nouveaux.

En Brionnais Sud Bourgogne, la Ludothèque c'est plus de 750 jeux et jouets. Elle est ouverte tous les mercredis matins au Pôle Enfance Jeunesse mais également toutes les semaines dans vos médiathèques de Chauffailles et La Clayette ou sur des projets hors les murs - planning à retrouver dans votre réseau.

Martin, l'animateur de la Ludothèque :

« La Ludothèque est en pleine évolution ! Avec son entrée dans le réseau des médiathèques de Brionnais Sud Bourgogne, le jeu devient un objet culturel.

Le jeu a une place importante dans les apprentissages dès le plus jeune âge. Il permet de développer des compétences cognitives, sociales et émotionnelles.

Il renforce le lien parents-enfants, il offre des bons moments en famille ou entre amis.

Bref, jouer, c'est bon pour la santé ! »

## Quelques coups de cœur littéraire de vos bibliothécaires

**“Je veux manger mon frère”**  
de Hélène Gaudi et Simone Réa,  
éditions Cambourakis

Manger ou être mangé ? Telle est la question ! Ici point d'ogre ni de loup, c'est le grand frère qui ne trouvant rien à son goût souhaite manger le petit. L'équilibre est parfait entre les douces illustrations raffinées de Simone Rea et le terrifiant récit de dévoration. Publié aux remarquables éditions Cambourakis, l'album d'Hélène Gaudy réussit le pari de nous faire rire tout en questionnant nos pulsions les plus archaïques. Subtil !” Marine, bibliothécaire.



**“Pisse-Mémé de Cati Baur”**  
éditions Dargaud

Pisse-Mémé de Cati Baur est l'aventure de 4 copines qui, approchant la quarantaine, se lancent dans un projet qui va bouleverser leurs vies bien (ou mal) réglées. Une aventure humaine drôle, touchante, et follement réaliste qui donne envie de chambouler son quotidien !” Lucie, bibliothécaire.

**“Le Château des rentiers”**  
de Agnès Desarthe,  
éditions de l'Olivier

Dans son nouveau roman “Le Château des Rentiers”, Agnès Desarthe explore son passé familial, le présent, et se projette dans le futur en envisageant de vivre sa vieillesse entourée de ses amis. C'est le thème récurrent de ce roman, gai, optimiste, touchant, attachant, empli de chaleur humaine et écrit avec une certaine dose d'humour. Un grand plaisir de lecture !” Monique, bénévole du réseau des bibliothèques.

## Nouveauté Rencontre entre lecteurs



Avec le succès des Clubs de lecteurs de Chauffailles et La Clayette, rendez-vous mensuels pour échanger autour de la littérature, la bibliothèque de St-Igny-de-Roche propose à son tour un rendez-vous mensuel pour échanger sur les livres tous les 3<sup>mes</sup> jeudis du mois à 18h.

## Un réseau de bibliothèques qui vous accompagne dans le numérique

**L'équipement récent des neuf bibliothèques du réseau en tablettes numériques permet l'accès en libre-service à une sélection de ressources numériques et d'applications ludo-éducatives pensées comme un prolongement des collections physiques des rayons des bibliothèques.**

Les “applis-hours” sont des temps d'éveil et de découverte autour de ces applications qui vous sont proposés mensuellement dans vos bibliothèques de La Clayette et de Chauffailles.

Les Parenthèses Numériques s'adressent quant à elles à des adultes désireux de

parfaire leurs connaissances du Web de manière ludique et bienveillante. Elles ont lieu chaque mois dans vos médiathèques de La Clayette et de Chauffailles.

Le numérique, c'est aussi l'occasion de rendre l'offre de la bibliothèque plus attractive aux yeux des adolescents. C'est ainsi qu'à chaque période de vacances scolaires une animation numérique en bibliothèque est proposée au Pôle Enfance Jeunesse. Pendant les vacances de Noël 2022, huit jeunes de l'Espace Jeunes ont testé et mis en scène un escape game numérique autour de Tim Burton, qu'ils ont ensuite animé le 20 janvier au soir, à l'occasion des Nuits de la Lecture. Prochaine étape : les amener à concevoir eux-mêmes leur propre escape game, grâce à des outils numériques innovants.



Enfin, les nouveaux médias, notamment numériques, sont une formidable porte d'entrée pour apprendre aux jeunes à aiguiser leur esprit critique et en faire demain des citoyens éclairés, capables de décrypter l'information et l'image. C'est dans cette logique qu'à partir de janvier 2024, les quinze classes d'élèves de CM1-CM2 du territoire se verront proposer une intervention sur l'Éducation aux Médias et à l'Information dans nos bibliothèques.

# Le tri des déchets, ensemble allons plus loin

**D'après la dernière étude de la composition de la poubelle moyenne effectuée sur notre territoire, il résulte que 34,2 kg/habitant/an de déchets putrescibles se retrouvent encore avec les ordures ménagères, soit 510 tonnes annuelles.**

Le seul traitement de ces tonnes coûte 106 604 € par an, soit environ 12 €/foyer, alors qu'elles pourraient être détournées et ne rien coûter.

Vous connaissez déjà les conteneurs de tri multimatériaux (mélange emballages et papiers), verre et textiles pour réduire votre poubelle. Brionnais Sud Bourgogne déploie désormais le compostage ! Suivez-nous...

## Votre composteur vous attend !

Brionnais Sud Bourgogne propose à la vente des composteurs en bois épicea/sapin origine France, certifié PEFC. Leur volume est de 400 litres (dimensions monté : largeur 72 cm x profondeur 85 cm x hauteur 84 cm). Ils sont fournis avec un bioseau 7 litres, notice de montage, visseries et petit guide du compostage.

Renseignements et distributions à l'accueil de la Communauté de communes à Chauffailles.



**Prix de vente 2023  
35 €**



**Le compostage** est une manière efficace de réduire ses déchets tout en préparant un bon compost pour son jardin et son potager. En effet, le compost est bénéfique pour le sol (action à long terme en sa qualité d'amendement) et fait pousser votre jardin (qualité d'engrais).

### ✓ Je mets dans le composteur

- Fruits et légumes abîmés, épluchures
- Restes de repas d'origine végétale (pâtes, légumes, pain)
- Papier absorbant (non imprimé)
- Marc de café/de thé avec filtre ou sachet
- Coquilles d'œufs, coquillages pilés
- Fleurs fanées
- Boîtes de fromage en bois ou carton non imprimé, boîtes d'œufs

### ✓ Je mets en petite quantité

- Tontes de gazon
- Branchages
- Feuilles mortes
- Légumes germés
- Coquilles de fruits secs en petits morceaux
- Agrumes (citron, orange...)

### ✗ Je ne mets pas

- Huiles
- Os, restes de viandes, poissons, crustacés
- Laitages, fromages, sauces
- Litières d'animaux
- Métaux, plastique, verre
- Papiers imprimés
- Cendres de charbon, mégots
- Contenu d'aspirateur
- Pierres, gravats, sable, bois traité
- Plantes malades ou traitées
- Gros branchages, résineux

## Pour aller encore plus loin, deux idées pratiques



### Le mulching

(technique de tonte sans ramassage de l'herbe)

La tondeuse mulcheuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments qui se redéposent uniformément sur la pelouse pour former un mulch ou paillis.

Le broyat rejeté permet de conserver l'humidité et de nourrir le gazon.



### Le paillage

En ramenant vos feuilles mortes au pied de vos plantations, elles auront tout l'hiver pour se dégrader et faire de l'humus, tout en empêchant la prolifération des mauvaises herbes.

Quelques branchages posés au-dessus les empêcheront de s'éparpiller au premier coup de vent.

Brionnais Sud Bourgogne souhaite poursuivre sa démarche en 2024 en déployant le compostage collectif pour les gros producteurs et les quartiers. Pour cela, un test a été lancé avec le collège Jean Mermoz de Chauffailles. L'équipe pédagogique souhaitait s'engager dans un travail global de réduction des déchets et a donc tout naturellement fait appel au service déchets.

Un composteur de 3 m<sup>3</sup> a été fabriqué par les services techniques de la Communauté de communes avec du bois



d'une scierie locale. Il est en fonctionnement depuis la rentrée de septembre. Un bilan du fonctionnement sera établi puis servira de base pour la mise en place progressive d'autres points sur l'ensemble du territoire.



## La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) : vers un système le plus équitable possible

### Rappel

#### Que finance la REOM ?

- la collecte et la valorisation du tri sélectif
- la gestion des déchèteries (personnel, collecte et traitement des déchets, location des bennes, matériels nécessaires...)
- la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères ainsi que la location/maintenance des bacs
- le nettoyage des dépôts sauvages

### Rappel

#### Pourquoi une évolution de tarifs ?

Le projet de refonte du financement du service de gestion des déchets ménagers s'articule en 3 étapes. La première était d'harmoniser le mode de financement tout en atteignant l'équilibre budgétaire obligatoire. L'effort demandé aux usagers ces deux dernières années avait pour objectif d'effacer le déficit existant tout en comblant les dépenses annuelles qui subissent elles-mêmes des augmentations, dont certaines ne peuvent être maîtrisées par la collectivité :

### Le financement du service de gestion des déchets ménagers a connu un grand changement en cette année 2023.

En effet, il a été harmonisé à la REOM pour tout le territoire, remplaçant ainsi la taxe pour les usagers des 11 communes du secteur de Chauffailles. Tous les usagers du territoire reçoivent donc désormais une facture individuelle de la Communauté de communes, la colonne relative à la TEOM sur l'avis de taxe foncière est supprimée.

- Hausse de la TGAP : taxe décidée par l'Etat appliquée aux tonnes enfouies, qui a connu une augmentation de 200 % en 4 années
- Hausse des coûts appliqués par les prestataires extérieurs sur le traitement des déchets
- Hausse du coût des énergies due au contexte international

#### Et après ?

Brionnais Sud Bourgogne a pour objectif de poursuivre ses efforts pour mettre en place une facturation la plus équitable possible.

2023

#### Etape 1

Harmonisation du financement et effacement du déficit

2024

#### Etape 2

Facturation selon le nombre de personnes au foyer et le type d'habitat

2025

#### Etape 3

Mise en place du contrôle d'accès dans les déchèteries

Horizon 2026

#### Etape 4

Évoluer vers l'incitatif en fonction du volume de déchets produit

Le bilan de l'étape 1 a soulevé diverses problématiques quant à certaines catégories de tarifs professionnels. Le groupe de travail "facturation" va retravailler ces points pour proposer des pistes d'évolution.

Puis pour préparer l'étape 2, la fin d'année 2023 est donc dédiée à l'établissement d'un fichier de redevables comportant les informations de la composition des foyers du territoire et du type d'habitat.

En parallèle, le groupe de travail "facturation" élaborera des pistes de calculs, permettant une tarification évolutive en fonction de ces paramètres, tout en garantissant l'équilibre budgétaire.



# TRIER LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS : SIMPLE ET UTILE !

## BRAVO LES TRIEURS !



Sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne, les quantités d'emballages et de papiers triés ont progressé de 5,7 % (comparaison entre les chiffres de janvier à août 2022 et ceux de la même période en 2023).

**Merci à tous pour votre geste de tri !**

Les quantités d'ordures ménagères collectées ont, à l'inverse, diminué de 5,6 %.

Le recyclage permet ainsi :

- d'économiser des ressources naturelles non renouvelables (pétrole...),
- d'économiser de l'eau et de l'énergie.

Exemple : le recyclage des emballages en aluminium permet d'économiser 95% de l'énergie nécessaire à leur première fabrication,

- de créer des emplois locaux,
- de réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- d'allonger la durée de vie des installations de traitement existantes telle que l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets ménagers Non Dangereux) dans laquelle sont enfouies les ordures ménagères produites sur le territoire du SMEVOM à des coûts de plus en plus élevés.

**Chaque geste compte pour préserver notre cadre de vie.**

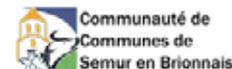
Une fois triés dans les contenants jaunes, les emballages et les papiers sont transportés au centre de tri de Digoin. Là, ils sont triés une nouvelle fois par famille grâce à différents procédés mécaniques et manuels.



Mis en balles, les matériaux rejoignent les usines de recyclage pour être transformés en de nouveaux emballages ou objets :

<p><b>20x</b>  = </p> <p>20 bouteilles d'eau en plastique transparent = 1 oreiller</p>	<p><b>6x</b>  = </p> <p>6 briques de jus de fruit = 1 rouleau de papier toilette</p>
<p><b>6x</b>  = </p> <p>6 pots de yaourt = 1 cintre en plastique</p>	<p><b>15x</b>  = </p> <p>15 bouteilles de lait en plastique = 1 arrosoir en plastique</p>
<p><b>8x</b>  = </p> <p>8 boîtes de conserve en acier = 1 boule de pétanque</p>	<p><b>250x</b>  = </p> <p>250 canettes en aluminium = 1 cadre de vélo</p>

Pour alléger le poids des contenants d'ordures ménagères, pensons compostage ! Les déchets de cuisine (épluchures, pelures de fruits...) peuvent être valorisés naturellement à la maison et ainsi éviter des coûts de collecte et d'enfouissement.



# Qu'est-ce que la GEMAPI ?

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 attribue aux Communautés de communes une compétence exclusive et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

## Les objectifs liés à la compétence GEMAPI sont les suivants :

- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau afin de les maintenir dans leur profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à leur bon état écologique.
- La protection et la restauration hydromorphologique des cours d'eau avec des actions visant le rétablissement de leurs caractéristiques hydrologiques et morphologiques ainsi qu'en préservant ou restaurant les continuités écologiques
- La protection des zones humides et la restauration des zones humides dégradées.
- La défense contre les inondations, avec la création, la gestion, la régularisation d'ouvrages de protection.

2 syndicats exercent cette compétence pour le compte de la Communauté de communes sur notre territoire : le SYMISOA sur le bassin versant du Sorinin et le SMAAA sur celui de l'Arconce.

Si notre territoire n'est pas très impacté par les risques d'inondation, celui-ci s'avère, comme nous le constatons maintenant chaque été, très sensible aux évolutions climatiques.

Au-delà de l'entretien et de la préservation des milieux aquatiques, la Communauté de communes doit être moteur pour mener des actions et projets afin de renforcer la résilience de notre territoire face à une raréfaction de la ressource en eau, inévitable dans le contexte de réchauffement climatique actuel.

Pour financer cette compétence, les collectivités peuvent faire supporter cette dépense sur leur budget général ou mettre en place la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dite taxe GEMAPI. En séance du 21 septembre 2022, les 46 délégués communautaires ont voté à l'unanimité l'instauration de la taxe pour financer les 105 000 € de dépenses annuelles que représente l'exercice de cette compétence.

## Chauffailles ZI "Boto 19"



Remplacement de l'ouvrage sous la voie qui s'affaissait et aménagement du lit et des berges du Botoret pour restaurer la continuité écologique et éradiquer la renouée du japon à Chauffailles.



Brionnais Sud Bourgogne en partenariat avec les Communautés de communes de Semur-en-Brionnais et de Marcigny vient d'initier une démarche commune autour des questions environnementales et de la transition énergétique telles que l'adaptation au changement climatique, le développement des énergies renouvelables, la mobilité...

## Plan Climat du Brionnais

Laura GOUILLON, chargée de mission Climat Air Energie, accompagnera les élus sur ces grands enjeux et par la suite, sur la mise en place d'actions concrètes.

ENVIRONNEMENT •



Laura GOUILLON

## Expression de l'opposition

Oui, la rentrée a été salée : outre l'inflation, le prix de l'énergie et de l'essence, nos administrés doivent s'acquitter de :

Une taxe foncière dont la base a été revalorisée de 7,1 % à laquelle notre Communauté de communes a rajouté une nouvelle taxe, la taxe GEMAPI (ou taxe "inondation") comprise entre 5 et 20 € par foyer selon la valeur de la base.

Une redevance d'enlèvement des ordures ménagères, la REOM, de 227 €,

qui a été très critiquée aussi bien par les particuliers que par les agriculteurs et les assistantes maternelles d'autant que les chiffres explicatifs fournis par l'exécutif étaient illisibles et incomplets.

Ces charges supplémentaires permettront-elles de bénéficier de nouveaux services ? Non !

La présidente et ses vice-présidents n'ont toujours pas de vision stratégique depuis 3 ans et s'agitent encore, sans

succès, pour trouver le "projet de territoire" du mandat en cours... Sa dernière lubie : déménager le siège de la Communauté de communes de Chauffailles à Baudemont alors qu'aucun argument qu'il soit administratif, juridique, économique ou financier ne peut justifier ce projet insensé !

Guy Dadolle, conseiller communautaire de Chauffailles

# De nouvelles têtes dans les services communautaires

## Ont été recrutés en 2023 :



**Antoinette BRUNIER**

Coordnatrice réseau des bibliothèques, recrutée en mai 2023 en remplacement de Chantal LAMOTTE



**Martin CRETINON**

Ludothécaire, en remplacement de Firmin RIVOLLIER, recruté en mars 2023



**Eugénie SEYER**

Auxiliaire de puériculture au multi-accueil, recrutée en septembre 2023 pour un CDD d'un an



**Franck CHARRIER**

Responsable service Environnement Déchets, recruté en février 2022



**Karim BOUTENOUNE**

Animateur au centre de loisirs, recruté en septembre 2023



**Julie BOUQUIN**

Adjoint administratif au service environnement, recrutée en janvier 2023 pour un CDD d'un an



**Marceau CHATAIGNIER**

Responsable gestion financière et comptable, recruté en juillet 2023



**Christelle GALLAND**

Animatrice au multi-accueil, recrutée depuis août jusqu'à fin décembre 2023



**Christian BAJARD**

Agent de déchèterie, recruté en janvier 2023 en remplacement d'un agent en arrêt-maladie



**Régine GOUILLON**

Directrice Générale des Services, recrutée en septembre 2023 en remplacement de Gwenaëlle RADAIS



**Christelle FURNON**

Animatrice au multi-accueil, en remplacement d'Emilie MONTARDE



**Romain DANCE**

Agent de déchèterie, recruté en avril 2023 en remplacement d'un agent dans le cadre de son activité syndicale



**Jordy RAULT**

Professeur de trompette, recruté en septembre 2023



**Magali MOREL**

Agent d'animation au centre de loisirs et agent d'entretien au multi-accueil, recrutée en septembre 2023

## A changé de service en 2023 :



**Françoise CHOUVIN,**

recrutée au service portage de repas en 2021, a été mutée au service accueil et standard en mai 2023



**Brionnais**  
Sud Bourgogne

## Contact

Brionnais Sud Bourgogne

4 rue Elie Maurette -  
71170 CHAUFFAILLES

Du lundi au jeudi :  
9h-12h et 13h30-17h  
Vendredi : 9h-12h

**03 85 26 52 20**

cc@bsb71.fr

